



Comment devenir ou rester membre de BeFOHN-AFISTEB ?

Vous êtes membre actif dès si nous recevons votre contribution avant la fin du mois de février.

Vous êtes membre adhérent si nous recevons votre contribution après cette date.

Les avantages d'un membre actif ?

- Faire partie de l'Association Francophone des Infirmiers de Santé au Travail en Belgique et de la Belgian Federation of Occupational Health Nurses.
- Avoir accès à l'information et au suivi relatif à l'évolution constante de la santé publique, de la prévention et de la protection de la santé au travail.
- Renforcer et augmenter la représentativité des infirmiers.
- Bénéficier d'une forte réduction sur le coût des frais de participation aux formations organisées par BeFOHN-AFISTEB.

Conditions et tarif

Etre praticien de l'Art Infirmier

Tarif 2015

Tarif

NOM- Prénom :

30,00 €

Versement au compte : IBAN BE91 0012 6795 2876 de l'A.F.I.S.T.E.B. en mentionnant votre nom et le nom de votre entreprise.

Si votre employeur souhaite une facture celle-ci peut être obtenue à l'adresse welcome@afisteb.be

Cette action donnera lieu à un coût supplémentaire de 10,00 €.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre confiance.

A.F.I.S.T.E.B.

Association Francophone des Infirmiers de Santé au Travail en Belgique (AFISTEB)
Belgian Federation of Occupational Health Nurses (BeFOHN-AFISTEB)
17, rue Dr Dryepont - 1040 Bruxelles - Belgique
welcome@afisteb.be

Christine Dekoster – Françoise Duboutay - Marianne Jacquart - Monique Simon